



Association IRIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Association IRIS

**Siège social : 247 Avenue du Colonel Péchot – 54200 TOUL
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
N°de Siren : 477 998 173**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'entité relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président et votre trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

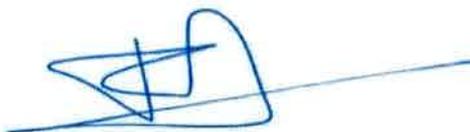
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 08 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Certus Associés

François Bordier



COMPTES ANNUELS

2022

Comptes annuels



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	25 864	24 829	1 035	2 495
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	2 538		2 538	2 538
Total I	28 403	24 829	3 573	5 033
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur comman	709		709	2 740
Créances				
Usagers et comptes rattachés				220
Autres créances	20 000		20 000	21 115
Divers				
Disponibilités	230 214		230 214	193 580
Charges constatées d'avance	2 125		2 125	2 780
Total II	253 048		253 048	220 435
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	281 450	24 829	256 621	225 468



Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	27 682	27 682
Première situation nette établie	27 682	27 682
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	100 000	100 000
Réserves pour projet de l'entité	100 000	100 000
Report à nouveau	4 561	-3 829
Excédent ou déficit de l'exercice	7 280	8 390
Situation nette (sous-total)	139 523	132 243
Total I	139 523	132 243
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	87 207	60 883
Total II	87 207	60 883
PROVISIONS		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 635	12 184
Dettes fiscales et sociales	6 083	5 508
Autres dettes	2 724	300
Produits constatés d'avance	13 450	14 350
Total IV	29 892	32 342
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	256 621	225 468



Compte de fonctionnement

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	9 183	4,26	10 650	4,91
Ventes de biens et de services	217		2 441	
Ventes de prestations services	217	0,10	2 441	1,13
Produits de tiers financeurs	205 920		203 739	
Concours publics et subventions d'exploitation	8 000	3,72	8 000	3,69
Ressources liées à la générosité du public	197 920	91,92	195 739	90,27
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de char	10 583	4,91	10 544	4,86
Utilisation des fonds dédiés	60 883	28,28	44 593	20,57
Autres produits	1		2	
Total I	286 787	133,19	271 968	125,43
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	103 164	47,91	117 115	54,01
Impôts, taxes et versements assimilés	1 518	0,70	1 603	0,74
Salaires et traitements	69 406	32,23	65 910	30,40
Charges sociales	18 698	8,68	15 491	7,14
Dotations aux amortissements et aux dépréciation	1 460	0,68	3 148	1,45
Reports en fonds dédiés	87 207	40,50	60 883	28,08
Autres charges	32	0,02	62	0,03
Total II	281 486	130,73	264 213	121,85
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 302	2,46	7 755	3,58
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	1 103	0,51	399	0,18
Total III	1 103	0,51	399	0,18
CHARGES FINANCIERES				
Total IV				
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 103	0,51	399	0,18
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	6 405	2,97	8 154	3,76
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 205	0,56	788	0,36
Total V	1 205	0,56	788	0,36
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	330	0,15	552	0,25
Total VI	330	0,15	552	0,25
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	875	0,41	236	0,11
Total des produits (I + III + V)	289 096	134,26	273 155	125,98
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	281 816	130,88	264 765	122,11
EXCEDENT OU DEFICIT	7 280	3,38	8 390	3,87
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE				
TOTAL				

COMPTES ANNUELS

2022

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : IRIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 256 621 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 7 279 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2023 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Objet social de l'association :

L'association I.R.I.S (Immunodéficience primitive, recherche, information, Soutien) a pour but la lutte contre les déficits immunitaires primitifs sous toutes les formes qu'elle puisse prendre.

Missions & Actions

L'association développe de nombreuses actions en cohérence avec les besoins des patients DIP au travers de 3 axes qui structurent la mission d'IRIS :

* Apporter l'expertise patients dans toute décision les concernant

Participation à la promotion du don de sang et plasma

Participation à la concertation pour la définition des orientations du nouveau plan ministériel pour la greffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH)

Participation aux comités de pilotage des centres de référence CEREDIH et Neutropénies chroniques.

Implication d'IRIS dans la Filière MaRIH (journée association, journée médecins, support d'informations...)

Participation aux groupes de travail DGS et ANSM sur les tensions d'approvisionnements en Ig.

Participation et élaboration d'événements de sensibilisation aux problématiques des DIP auprès des décideurs politiques.

Un site internet actualisé & animation des réseaux sociaux

Diffusion du documentaire « Immunity »

Formation et développement de nouveaux partenariats autour du plaidoyer associatif

* Accompagner les patients et leurs familles dans leur parcours de vie

Les permanences téléphoniques et présentielles

Les appartements de répit

Organisation d'événements digitaux pour rompre l'isolement et répondre à des problématiques spécifiques : Les RDV D'IRIS

Un fond de solidarité pour aider les patients les plus durement touchés par la maladie

Création d'une dotation exceptionnelle pour les familles prises en charge à l'étranger pour un traitement par Thérapie Génique.

Organisation de levées de fonds

Action de sensibilisation parlementaire sur Deuil & DIP

Règles et méthodes comptables

* Informer sur les DIP, l'évolution de la connaissance et de leur prise en charge

Participation à la « Semaine mondiale des DIP »

Création de supports d'informations vulgarisés à la main des patients

Participation à une étude sur le virage ambulatoire.

Organisation de webinars à destination des professionnels de santé post congrès.

Publication du Fil d'IRIS, notre publication associative

Implication dans les programmes d'ETP

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le règlement ANC 2018-06 a été modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020 et complété par le règlement ANC 2021-02 du 22 novembre 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 664 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 538		2 538
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	20 000	20 000	
Charges constatées d'avance	2 125	2 125	
Total	24 664	22 125	2 538
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de re	27 682				27 682
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociale	100 000				100 000
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	-3 829	8 390			4 561
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociale	8 390	-8 390	7 280		7 280
Exc.ou Déficit des activités soci					
Situation nette	132 243		7 280		139 523
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	132 243		7 280		139 523



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 892 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 635	7 635		
Dettes fiscales et sociales	6 083	6 083		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	2 724	2 724		
Produits constatés d'avance	13 450	13 450		
Total	29 892	29 892		

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	6 734
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	2 594
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 133
Total	10 461

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 125		
Total	2 125		



Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	13 450		
Total	13 450		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 750 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					8 000	8 000
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem						
						8 000



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres				
Employés		3	3	3
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total		3	3	3

Contributions volontaires

À défaut de renseignements quantitatifs suffisamment fiables, des informations qualitatives sont apportées, notamment sur les difficultés rencontrées pour évaluer les contributions concernées.

Les principales contributions volontaires dont bénéficie l'association correspondent à des tâches administratives mais aussi à des personnes qui oeuvrent sur le terrain.

Certains bénévoles interviennent à titre régulier et d'autres plus ponctuellement en fonction de besoins spécifiques.

A ce jour malgré la mise à disposition d'un tableau pour comptabiliser les heures de bénévolat, celui-ci n'est pas complété et il est difficile d'imposer cette contrainte à nos bénévoles.



Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
<i>BASTIDE DIP et tr</i>	1 500	1 337	1 337				
<i>CSL DIP LAB</i>	5 244	5 002	5 002		5 002	5 002	
<i>ORCHARD Web</i>	10 000	10 000	10 000		10 000	10 000	
<i>LFB Espace Diag</i>	10 000	5 760	5 760				
<i>TAKEDA Espace</i>	10 000	5 760	5 760				
<i>GRIFOLS Espace</i>	10 000	5 760	5 760				
<i>CSL Projet Lead</i>	10 000	3 745	3 745				
<i>MUSTANG BIO I</i>	29 975	23 519	23 519		20 705	20 705	
<i>ENQUETE IG LF</i>					9 000	9 000	
<i>RDV IRIS LFB</i>					5 000	5 000	
<i>CREAT NEWSL L</i>					3 750	3 750	
<i>MAUX MOTS TA</i>					5 000	5 000	
<i>ENQUETE IG TA</i>					10 000	10 000	
<i>ENQUETE IG GRI</i>					10 000	10 000	
<i>CREAT NEWSL</i>					3 750	3 750	
<i>MAUX MOTS GRI</i>					5 000	5 000	
Sous total	86 719	60 883	60 883		87 207	87 207	
Sous total							
TOTAL	86 719	60 883	60 883		87 207	87 207	



Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2022 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2021 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	9 183	9 183	10 650	10 650
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	39 499	39 499	22 054	22 053
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	158 421	158 421	173 685	173 685
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	217	217	2 441	2 441
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du p	2 309		1 189	
3 - Subventions et autres concours publics	8 000		8 000	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	10 583		10 544	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	60 883	60 883	44 593	44 592
Total	289 096	268 203	273 155	253 421
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	133 154	133 154	135 373	135 372
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16 084	16 084	27 889	27 889
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	45 371	31 758	40 620	29 277
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	87 207	87 207	60 883	60 883
Total	281 816	268 203	264 765	253 421
Excédent ou Déficit	7 279		8 390	

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2022 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2021 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées				
à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées				
à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires				
aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires				
à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires				
au fonctionnement				
Total				



Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	133 154	135 372
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	16 084	27 889
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	31 758	29 277
Total des emplois	180 996	192 538
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	87 207	60 883
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	268 203	253 421
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	9 183	10 650
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	39 499	22 053
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	158 421	173 685
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	217	2 441
Total des ressources	207 320	208 829
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice	60 883	44 592
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	268 203	253 421



